



MAIRIE DE CUISE LA MOTTE

1 Rue du Russon – 60350 Cuisse la Motte

INFORMATIONS REFECTION CHAUSSEE RD 335

Madame, Monsieur,

En 2022, le Conseil Départemental a engagé une réfection de la RD 335 traversant la commune.

Une première tranche a été réalisée en avril 2022 du bas de la côte de Pierrefonds jusqu'au lieudit « le Pied d'Argent ».

La deuxième tranche de travaux est prévue **du 22 mai 2023 au 2 juin 2023**, et concernera le tronçon allant du lieudit « le Pied d'Argent » au carrefour avec le RN31 (Rue du Pont Chevalier, Rue des Tuileries, Rue du Marché).

Ces travaux se décomposent comme suit :

- du 22 mai au 23 mai 2023 : rabotage de la chaussée. Ces travaux seront réalisés sur 2 nuits. la route sera barrée à toute circulation de 19h30 à 6h00, une déviation sera mise en place, selon plan joint.
- du 24 mai au 31 mai 2023 : mise à niveau des tampons d'assainissement et bouches à clé, mise en forme de la chaussée. Ces opérations se dérouleront en journée avec une circulation en alternat par feux tricolores.
- du 1^{er} juin au 2 juin 2023 : réalisation de la couche de roulement sur deux nuits. La route sera barrée à toute circulation de 19h30 à 6h00, une déviation sera mise en place selon plan joint.

Ces dates sont indiquées sous réserve de conditions climatiques favorables et aléas de chantier.

Pendant toute la période de travaux, la vitesse sera abaissée à 30 km/h jour et nuit. Nous vous demandons, de respecter cette limitation pour protéger les hommes qui vont travailler sur la chaussée, mais aussi pour ne pas risquer d'abimer votre véhicule. En effet, les tampons d'assainissement seront en surélévation de la chaussée rabotée.

Pendant toute la durée des travaux, les stationnements sur chaussée ou les trottoirs seront strictement interdits afin d'éviter tous accidents et/ou dommages sur les véhicules de chacun.

Nous avons essayé, au maximum, de limiter les impacts de ces travaux sur notre quotidien. Néanmoins, je suis conscient qu'ils vont engendrer des désagréments et certainement des mécontentements. Je m'en excuse par avance. Mais ces travaux sont nécessaires pour l'amélioration de notre quotidien sur le long terme.

Je reste, bien évidemment à votre écoute, et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire, Renaud BOURGEOIS

